



## PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers, le 27 octobre 2020

## Relèvement du niveau de risque influenza aviaire : les conséquences en Maine et Loire

La progression rapide d'un virus influenza aviaire hautement pathogène sur des oiseaux sauvages en provenance probable de Russie, où cette maladie sévit depuis plusieurs mois, a conduit le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation à relever ce week-end le niveau de risque de l'ensemble du territoire français métropolitain.

Le Maine et Loire est très impacté par les mesures sanitaires correspondant à ce relèvement, notamment celles s'appliquant sur les zones dites à risque particulier (ZRP), et correspondant à 55 communes du département (carte jointe), où sont présentes des zones humides significatives, susceptibles d'héberger de la faune sauvage éventuellement contaminée.

#### Ces mesures concernent en particulier et dans les ZRP :

- la claustration des volailles d'élevage ou la protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs, que les élevages soient commerciaux ou non (basses cours), les élevages commerciaux pouvant bénéficier de dérogations, mais pas les élevages non commerciaux,
- l'interdiction d'organisation de rassemblements d'oiseaux (concours, expositions, marchés) ou de faire participer des oiseaux provenant de ZRP à des rassemblements hors ZRP,
- pour la chasse, l'interdiction de transport et de lâcher de gibier à plumes, et l'interdiction d'utilisation d'appelants et de transport d'appelants issus de ZRP.

Cette prévention a pour but de protéger les volailles d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences graves pour le département, très tourné vers les productions avicoles, avec des enjeux importants en matière d'exportations d'animaux vivants, de génétique aviaire et de viande de volailles.

Les milieux professionnels du département ainsi que les maires ont été avertis chacun en ce qui concerne ses obligations. Par ailleurs l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération Départementale de la Chasse renforcent leur vigilance sur les mortalités d'oiseaux sauvages (suspicion dès le premier mort pour les familles des Laridés, Anatidés et Rallidés).

Pour tout renseignement : site <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linluenza-aviaire>

